

Procès-verbal de séance

Conseil Municipal

Jeudi 14 décembre 2023 à 18h

Membres		
TOUSSAINT Frédéric	X	Président
ALLAVENA Christophe		Procuration donnée à Olivier Hoffmann
BERTHET Eliette		Procuration donnée à Auguste, Marc De Caunes
BONNARD Dominique	X	Secrétaire
CALIGIANA Gloria		Procuration donnée à Martine Morin
CLERC Francine	X	
DE CAUNES Auguste, Marc	X	
DUCHEMIN Jean-Claude		Procuration donnée à Marc Raynouard
DURANDO Stéphane	X	
GRONDIN Edith		Procuration donnée à Frédéric Toussaint
HOFFMANN Olivier	X	
LURENBAUM Sandrine	X	
MORIN Martine	X	
PONS Louis		Procuration donnée à Sandrine LURENBAUM
RAMPIN Audrey	X	
RAYNOUARD Marc	X	
SIMONNEAU André	X	
TALLEU Christian	X	
VAN DIST Séverine	X	
Quorum = 10		

Ordre du jour

1. Marché Public - Transformation du terrain de football pelousé en terrain synthétique. Rapporteur Frédéric TOUSSAINT.
2. Participation financière communale 2023 aux dépenses de chauffage électrique de l'église. Rapporteur Frédéric TOUSSAINT.
3. ODEL VAR - Avenant n° 2 : convention accueils périscolaires et pause méridienne. Rapporteur Martine MORIN.
4. Dénomination et numérotation des voies et espaces publics de la commune (partie). Rapporteur Audrey RAMPIN.
5. Approbation de la Convention Intercommunale d'Attribution (C.I.A.) de logements sociaux de la Provence Verte 2023-2029. Rapporteur Martine MORIN.
6. Convention Cadre 2024-2026 avec le C.D.G. 83 : gestion du dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes. Rapporteur Frédéric TOUSSAINT.

M. le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour :

7. Assujettissement à la TVA de « Ma végétale échoppe ».
8. Décision d'ester en justice.

Délibérations

1. Marché Public - Transformation du terrain de football pelousé en terrain synthétique

Le marché public à procédure adaptée a été attribué à SAS Méditerranée Environnement située à Ollioules, seule société ayant déposé une offre. Montant total 668 908,80 €TTC.

Détail du financement :

2024	Coût total du projet	668,908.80 €
Subventions et fonds de concours		
2021	Conseil Départemental	120,000.00 €
2022	Fédération Française de Football	15,000.00 €
	Communauté d'Agglomération	
2023	Provence Verte	130,745.00 €
	Conseil Départemental	140,000.00 €
		405,745.00 €
TVA		
2025	Récupération TVA	111,484.00 €
		111,484.00 €
	Reste à charge	151,679.80 €

2. Participation financière communale 2023 aux dépenses de chauffage électrique de l'église

Participation annuelle de 300 euros. Scrutin public, délibération acceptée à l'unanimité.

3. ODEL VAR - Avenant n° 2 : convention accueils périscolaires et pause méridienne

Jusqu'aux vacances d'été, maintien de l'agent supplémentaire déjà recruté sur la pause méridienne, et recrutement d'une personne pour assurer le périscolaire le soir. Il y a actuellement jusqu'à 45 élèves en garderie. Arrivée de 4 nouveaux élèves en janvier.

Scrutin public, délibération acceptée à l'unanimité.

4. Dénomination et numérotation des voies et espaces publics de la commune (partie)

Groupe de travail : Audrey Rampin, Francine Clerc, Séverine Van Dist, remerciements pour l'aide conséquente de René Clerc.

Pour le nommage des nouvelles impasses

Le groupe s'est appuyé sur ce qui a été fait en 2016 :

- Nommage par quartier
- Numéro de rue au mètre
- S'il y a plus de 3 villas dans une impasse, création d'un nouveau nom d'impasse, sinon continuité avec le chemin/rue existant.

Pour le nommage des nouvelles impasses : le groupe a choisi des noms provençaux, en tenant compte, tant que possible, de l'histoire du quartier.

L'allée des Souquettes a été renommée en chemin des Souques.

Scrutin public, délibération acceptée à l'unanimité.

5. Approbation de la Convention Intercommunale d'Attribution (C.I.A.) de logements sociaux de la Provence Verte 2023-2029

Notre commune (moins de 3500 habitants) n'est pas concernée par l'obligation de proposer des logements sociaux).

Scrutin public, délibération acceptée à l'unanimité.

6. Convention Cadre 2024-2026 avec le C.D.G. 83 : gestion du dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes

Il s'agit d'une actualisation de la convention existante.

Scrutin public, délibération acceptée à l'unanimité.

7. Assujettissement à la TVA de « Ma Végétal Echoppe »

Ma Végétal Echoppe a signé un bail commercial avec la commune le 30/08/23.

L'assujettissement à la T.V.A. des loyers permettra à la commune de récupérer la T.V.A. en totalité dans le cas où des travaux seraient effectués.

Scrutin public, délibération acceptée à l'unanimité.

Fin des délibérations

Décision du Maire

Décision n° 11/2023 :

M. le Maire informe le Conseil Municipal de sa décision d'ester en justice, vu la requête déposée par M. Bajus demandant l'annulation de son maintien en disponibilité d'office.

Questions / points divers

M. le Maire informe le Conseil Municipal que l'état demande aux collectivités de définir des zones utiles au développement des énergies renouvelables sur leurs territoires, pour cela les élus devront utiliser l'outil cartographique prévu à cet effet. Une concertation avec les habitants est nécessaire.

Date butoir : 31/12/23.

Ajout, pour information : <https://geoservices.ign.fr/portail-cartographique-enr>

Séverine Van Dist : quelle suite concernant les fuites dans la toiture de la salle polyvalente ?

Réponse de Marc Raynouard : une entreprise vient le 15/12/23 pour évaluer la possibilité d'une réparation.

Marc Raynouard : A l'école, un robinet « brumisait » dans le tableau électrique, problème corrigé.

Les fenêtres cassées ou fêlées à la gare et à la coopérative (locaux Si Tasie m'était conté) vont être remplacées.

Olivier Hoffmann : Retour sur la réunion de l'agglomération, problème avec commune St Maximin en raison de la situation catastrophique de son réseau d'eau.

André Simmoneau : Sur le BIM, la date d'une manifestation est indiquée avec réservation potentielle de salle alors qu'il n'y a pas eu de CEMA.

Le précédent CEMA a eu lieu en septembre, celui de décembre a été annulé, il y a lieu d'actualiser.

Francine Clerc : remercie et félicite la commune pour le goûter des personnes âgées, beau spectacle dynamique.

Christian Talleu : remercie à l'avance la commune pour la remise en état de la tombe des anciens combattants.

La Secrétaire

Mme Dominique BONNARD



Le Maire

M. Frédéric TOUSSAINT

